



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
Direction des Patinoires

**REGLEMENT TARIFAIRE
DES PATINOIRES DU LITTORAL
POUR MANIFESTATIONS**

Approuvé par le comité directeur
En date du 27 mars 2014

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014

Mise à jour le 1^{er} janvier 2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PATINOIRES

1. But

Le présent règlement est conclu dans le but de définir le montant de la location des infrastructures et équipements des Patinoires du littoral. Un tarif forfaitaire différencié est possible selon le type de manifestation ainsi que selon la période.

2. Prix de location des infrastructures lors de manifestations

Tarif (TVA incluse à 0%)

			Association à but non lucratif Syndicat
Piste principale ou secondaire vide	par jour / CHF	3'000.00	CHF 1'500.00
Piste principale – utilisation des gradins existants	par jour / CHF	1'000.00	
Les deux pistes ensemble	par jour / CHF	4'500.00	CHF 2'250.00
Vestiaire public	par jour / CHF	180.00	
Vestiaire public + patin d'or	par jour / CHF	250.00	
Salle de presse	par heure / CHF	50.00	
	par jour / CHF	250.00	
Salle de conférence 2	par heure / CHF	30.00	
	par jour / CHF	150.00	

3. Prix de location du matériel et autres fournitures

Tarif (TVA incluse à 8.1%)

3.1. Matériel, machines, véhicules

Scène	par m ² / CHF	15.00
Chaise (sans pose/dépose)	par pièce / CHF	1.50
Table (sans pose/dépose) – jusqu'à 140 pièces	par pièce / CHF	15.00
Table ronde (sans pose/dépose) – jusqu'à 104 pièces	par pièce / CHF	30.00
Tapis	toute la piste / CHF	1'000.00
Tapis pour couloir de passage (largeur 2m X longueur 30m)	par pièce / CHF	180.00
Rideaux pour masquer les gradins	le pourtour / CHF	1'000.00
Structure pour light/son (pont STACCO)	par mètre / CHF	5.00
Gril technique (patinoire principale)	CHF	1'500.00
Points d'accrochage (patinoire secondaire)	CHF	1'000.00
Sonorisation (patinoire principale)	par jour / CHF	500.00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PATINOIRES

Sonorisation (patinoire secondaire)	par jour / CHF	150.00
Lumière supérieure à 450 LUX	par jour / CHF	800.00
DMX / KNX	par événement / CHF	300.00
Palans 250 kg	par pièce / CHF	80.00
Elévateur (permis de cariste obligatoire)	par heure / CHF	80.00
Nacelle (permis de nacelle obligatoire)	par événement / CHF	500.00
Tableau électrique 32A	par pièce / CHF	80.00
Tableau électrique mobile 63A	CHF	150.00
Tableau électrique mobile 125A	par pièce / CHF	500.00
Poteau avec ruban délimiteur	par pièce / CHF	5.00
Barrière vauban	par pièce / CHF	6.00
Barrière Heras	par pièce / CHF	10.00
Podium 1 ^{er} – 2 ^{ème} – 3 ^{ème}	CHF	90.00
Signalétique Sortie de secours	par pièce / CHF	10.00

3.2. Location des écrans

3.2.1. Location de l'écran (hall d'entrée) pendant un événement

1 à 2 jours	par jour / CHF	100.00
Jusqu'à 5 jours	par jour / CHF	75.00
Jusqu'à 10 jours	par jour / CHF	70.00

3.2.2. Location de l'écran (au-dessus des caisses) pendant un événement

1 à 2 jours	par jour / CHF	40.00
Jusqu'à 5 jours	par jour / CHF	30.00
Jusqu'à 10 jours	par jour / CHF	25.00

3.2.3. Location d'un espace publicitaire sur le totem durant la saison de glace (août à mars)

1 mois	CHF	100.00
3 mois	CHF	250.00
8 mois (saison de glace)	CHF	600.00

Un acompte peut être demandé à la conclusion du contrat. Le solde est versé dans les 30 jours à réception de la facture.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PATINOIRES

4. Frais de fonctionnement

Tarif (TVA incluse à 8.1%)

4.1. Eau

Consommation	Tarif Viteos + CHF 1.00 par m ³
--------------	---

4.2. Electricité

Consommation	Tarif Viteos B1 simple
--------------	---------------------------

4.3. Chauffage / climatisation

Utilisation du chauffage / climatisation de la patinoire	par jour et par piste / CHF	432.00
Consommation de gaz naturel	Tarif Viteos TGN2 + 1 ct par kWh	

4.4. Nettoyages

Balayage ou nettoyage manuel	par heure / CHF	86.50
Nettoyage mécanique	par heure / CHF	194.60

4.5. Personnel

Personnel	par heure / CHF	86.50
-----------	-----------------	-------

5. Utilisation du domaine privé avec stands ou tentes

5.1. Stands de vente et de promotion à l'extérieur des patinoires

Stand(s) de 0 à 10 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	150.00
Stand(s) de 10 à 25 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	300.00
Stand(s) de 25 à 50 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	600.00
Stand(s) de plus de 50 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	1'200.00

5.2. Tentes pour manifestation à l'extérieur des patinoires

Tente jusqu'à 500 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	750.00
Tente de 500 à 1'000 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	1'500.00
Tente de plus de 1'000 à 2'000 m2, par jour effectif de la manifestation	CHF	3'000.00

6. Frais externes

Les émoluments pour l'établissement des octrois d'autorisation lors de manifestations sont facturés par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Le montant dû pour les déchets incinérables est facturé par les patinoires sous forme de forfait. Les déchets encombrants devront être évacués par l'organisateur.

Les frais pour la commande d'un compacteur à déchets ainsi que pour la balayeuse sont facturés par la Voirie de la Ville de Neuchâtel.

Les nettoyages sont effectués par une société mandatée par les Patinoires. Les frais sont calculés en fonction des espaces utilisés.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES PATINOIRES

Location des patinoires pour manifestations sans matériel ni prestation

	Association à but non lucratif Syndicat				
	1 patinoire	2 patinoires	1 patinoire	2 patinoires	Salle de presse
1 jour	3'000.00	4'500.00	1'500.00	2'250.00	250.00
2 jours	6'000.00	9'000.00	3'000.00	4'500.00	500.00
3 jours	7'200.00	10'800.00	3'600.00	5'400.00	600.00
4 jours	9'000.00	13'500.00	4'500.00	6'750.00	750.00
5 jours	10'500.00	15'750.00	5'250.00	7'875.00	875.00
6 jours	12'600.00	18'900.00	6'300.00	9'450.00	1'050.00
7 jours	14'700.00	22'050.00	7'350.00	11'025.00	1'225.00
Par jour de montage/démontage	600.00	900.00	600.00	900.00	